Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Rapport annuel 2021-2022

Conseil multidisciplinaire

Mai 2022

Québec

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document sont identifiées dans la dernière section « Historique ».

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, mai 2021.
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Table des matières

1. COMPOSITION DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE 4

2. COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF 4

3. MANDATS GÉNÉRAUX DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE 4

3.1. Mandats ou objectifs spécifiques réalisés en cours d'année 4

4. BILAN DES ACTIVITÉS 5

4.1. Comité de pairs 6

4.2. Comité des communications 6

4.3. Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles 6

4.4. Comité AGA et de la semaine des professionnels 7

4.5. Comité temporaire pour la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire 7

4.6. Comité temporaire pour la rétention du personnel 8

4.7. Demande d'avis / recommandation 9

5. RÉSULTATS OBTENUS EU ÉGARD AUX OBJECTIFS FIXÉS POUR L'ANNÉE 9

6. PERSPECTIVES D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE 10

7. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 11

8. CONCLUSION 11

1. Composition du conseil multidisciplinaire

Le conseil multidisciplinaire (CM) est composé de plus de 3 100 membres représentant plus de 40 professions différentes. Ceux-ci travaillent au sein des 126 installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Monteregie-Ouest.

2. Composition du comité exécutif

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) peut être composé d'un maximum de 13 membres actifs en plus du président-directeur général (PDG) et du directeur des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire.

En 2021-2022, le nombre de membres occupant un siège au comité exécutif a varié entre 10 et 12 membres tout au long de l'année (démission d'un membre et un congé maladie). Suite à l'assemblée générale annuelle (AGA) tenue en juin 2021, cinq (5) nouveaux membres se sont ajoutés au comité exécutif en septembre 2021 pour un total de huit (8) membres élus et quatre (4) cooptés.

Pour terminer, plusieurs personnes ont été invitées à s'adjoindre au CECM, soit :

- Une agente des communications;
- La chef de service de la formation et du développement professionnel à la DSMREU pour soutenir le comité de maintien et de promotion des compétences;
- Une agente de gestion du personnel (AGP) de la DRHDOAJ pour soutenir le comité temporaire de rétention du personnel.

3. Mandats généraux du conseil multidisciplinaire

- Constituer, chaque fois qu'il est requis, les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle;
- Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins et services dispensés par ses membres, eu égard aux conditions locales d'exercice requises pour assurer des services de qualité dans tous les programmes dispensés par l'établissement;
- Assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration (CA);
- Faire un rapport annuel au conseil d'administration concernant l'exécution de ses fonctions et des avis qui en résultent. Ce rapport doit être déposé à l'assemblée générale annuelle des membres.

3.1. Mandats ou objectifs spécifiques réalisés en cours d'année

- Procéder à la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest et à son approbation/adoption auprès des diverses instances requises;
- Cibler des actions en lien avec la qualité de la pratique à prioriser au CECM pour favoriser la rétention des membres du CM et les mettre en application;
- Partager aux instances concernées les recommandations et pistes d'action possibles pour favoriser la rétention des membres du CM et collaborer avec eux;
- Poursuivre les travaux en lien avec le plan de communication;
- Poursuivre les travaux du comité de maintien et de promotion des compétences en collaboration avec la DSMREU et la DRHDOAJ;

- Poursuivre la reconnaissance des bons coups des membres qui ont eu une belle réceptivité de la part des membres;
- Solliciter, recevoir et répondre aux divers avis et demandes de consultation du CM sur la pratique professionnelle;
- Créer et soutenir des comités de pairs;
- Participer au comité de gestion des risques;
- Participer au comité stratégique de prévention et contrôle des infections;
- Participer au comité organisationnel de reconnaissance du personnel;
- Participer au jury des Prix inspiration du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Participer au comité de démarche de qualité;
- Participer au comité de coordination des outils cliniques;
- Participer aux tables de concertation des présidents de CECM ainsi qu'aux causeries matinales;
- Poursuivre les rencontres inter-CECM de la Montérégie;
- Participer au congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ);
- Participer à l'organisation de la semaine des professionnels;
- Participer à la journée Science-Innovation-Action.

4. Bilan des activités

- Nombre de réunions du comité exécutif et taux de participation : six (6) séances ordinaires tenues virtuellement par ZOOM ont eu lieu, avec un taux de taux de participation de 88 %, une (1) séance extraordinaire, avec un taux de 77 %, et neuf (9) séances virtuelles du comité de travail, avec un taux de participation de 86 %;
- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 10 juin 2021 atteignant le quorum avec une centaine de participants;
- L'assemblée générale spéciale pour adoption par les membres de la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire s'est tenue le 1er décembre 2021. À cette occasion, une conférence d'ouverture sur un projet novateur de mise en place de services pour les personnes atteintes de COVID longue a été offerte par des membres du CM. Ces services font rayonner l'apport des professionnels au CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Une journée de type Lac-à-l'épaule s'est tenue le 11 novembre 2021;
- Les deux (2) rencontres de travail avec le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) ont été annulées (autant en raison du contexte de la pandémie que de manque d'objectifs clairs) et modifiées en séances de travail. Les présidentes et vice-présidentes des deux comités ont toutefois maintenu des rencontres, à raison de cinq (5), en cours d'année pour cibler des actions communes aux deux (2) conseils;
- Les présidents et vice-présidents des CECM de la Montérégie se sont rencontrés à 18 reprises. Ces échanges ont pour objectifs de discuter des enjeux de la qualité de la pratique des professionnels et de collaborer sur un projet d'organisation d'une demi-journée de formation accessible à tous les membres des CM de la Montérégie;
- La création et l'envoi aux membres d'un sondage annuel pour établir un portrait des membres quant à leur perception de la pratique professionnelle afin d'orienter les priorités du CM dans son plan d'action annuel;
- La création et la diffusion par courriel d'un bulletin d'informations du CM adressé aux membres pour les informer des activités du CECM et autres sujets touchant la pratique professionnelle;
- Le CECM a poursuivi l'utilisation des outils instaurés durant l'année 2019-2020. Puisque le CISSS de la Monteregie-Ouest a déployé la plateforme Teams dans l'organisation, le CECM a commencé l'utilisation de cet outil, mais souhaite approfondir ses connaissances pour optimiser son utilisation puisqu'il est encore peu utilisé.

4.1. Comité de pairs

- Responsable : Mélissa Leduc
- Une demande de comité de pairs en audiologie, combinée à une demande d'avis et de recommandation, a été reçue et non retenue pour le moment; une communauté de pratique répondait davantage à leurs besoins.
- Les travaux faisant suite au comité de pairs en physiothérapie demeurent en suspens.

4.2. Comité des communications

- Responsable : Sophie Morgentaler
- Membres du comité : Hélène L'Écuyer et Marie-Ève Frégault
- Membre en soutien : Marie-Ève Poirier, agente d'information, Direction des communications et des affaires publiques (DCAP)

Objectifs pour l'année

- Promouvoir le conseil multidisciplinaire, le faire connaître de ses membres et transmettre les informations pertinentes aux membres

Accomplissements

- Transmission d'informations sur les travaux accomplis par le CECM via la création du Bulletin d'informations;
- Poursuite de la distribution d'un objet promotionnel afin de faire connaître le CECM à ses membres;
- Révision de la page intranet du CM afin de la rendre plus claire et complète;
- Communications via courriel aux membres du CM afin de les remercier (lettre de bons coups générale);
- Recherche de diverses façons de rejoindre les membres n'ayant pas accès à l'intranet ou à une adresse courriel professionnelle;
- Promotion de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2021.

4.3. Comité de maintien et de promotion des compétences professionnelles

- Responsable : Cynthia Lavoie
- Membres du comité : Guylaine Sarrazin et Geneviève Grondin
- Membre en soutien : Josée Prud'homme, chef de service de la formation et du développement professionnel à la DSMREU

Objectifs pour l'année

- Finaliser la fiche du comité pour approbation par le CECM;
- Présenter la fiche au comité de coordination afin d'établir la collaboration possible en lien avec le Plan de développement des compétences au CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Établir le plan d'action pour l'année à venir.

Accomplissements

- Finalisation et présentation de la fiche du comité au CECM et comité de coordination de la formation;
- Intégration par le comité des actions ciblées dans le comité rétention du personnel concernant son mandat;
- Présentation, lors d'une séance de travail, de Josée Prud'homme pour nous informer de l'organisation des formations au sein de l'établissement;
- Organisation d'une conférence concernant la formation qui sera jumelée à l'AGA.

4.4. Comité AGA et de la semaine des professionnels

- Responsable : Cynthia Lavoie en l'absence de Céleste Côté
- Membres : Guylaine Sarrazin et Marie-Ève Frégault
- Membres du comité organisateur de la semaine des professionnels : Guylaine Sarrazin, Marie-Ève Frégault, Ysabelle Marleau, Julie Chrétien, Valérie Blanchard, Marie-Ève Poirier et Hélène Lamalice

Objectifs

- Organiser l'AGA du CM et rejoindre les membres pour qu'ils y participent;
- Participer à l'organisation de la semaine des professionnels, durant laquelle s'insère l'AGA.

Accomplissements

- Participation aux rencontres pour la mise en place de la semaine des professionnels;
- Planification de l'AGA réalisée;
- Lien fait avec le comité des communications pour la promotion de l'AGA.

4.5. Comité temporaire pour la révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire

- Responsable : Claudine Boulet
- Membres du comité : Mélissa Leduc, Guylaine Sarrazin et Emélie Proulx

Contexte et mandat

Les règles sur la régie interne du CM doivent faire l'objet d'une révision dans un délai maximal de cinq (5) ans suivant leur date d'entrée en vigueur. Étant donné que le premier Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Monteregie-Ouest a été adopté le 27 janvier 2016, le processus de révision de ce règlement aurait dû être réalisé avant le 27 janvier 2021. Or, les contraintes extraordinaires liées à la pandémie nous ont forcés à mettre sur pause certains dossiers, dont celui de la révision de nos règles sur la régie interne. Cela dit, nous tenions tout de même à compléter le processus de révision le plus tôt possible.

Objectifs

- Compléter le processus de révision du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Monteregie-Ouest

Accomplissements

- Adoption de la version révisée du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest en rencontre extraordinaire le 21 avril 2021;
- Approbation de la version révisée du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 28 juin 2021;
- Adoption de la version révisée du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest par les membres du CM lors d'une assemblée générale spéciale le 1er décembre 2021;
- Adoption de la version révisée du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest par le conseil d'administration le 26 janvier 2022.

Les règles de régie interne devront être révisées à nouveau d'ici au 26 janvier 2027.

4.6. Comité temporaire pour la rétention du personnel

- Responsable : Ève Dulude
- Membres du comité : Sophie Morgentaler, Valérie Lecavalier, Claudine Boulet et Sylviane Gratton

Contexte

- Le mandat du CECM est de contribuer à la qualité de la pratique des membres du CM;
- Éléments liés à la qualité de la pratique :
 - Avoir une main-d'œuvre suffisante, compétente, en disposition physique et psychologique pour travailler et qui œuvre dans des conditions permettant l'exercice de sa compétence;
- Nombreux embauches, départs et absences du travail des membres du CM depuis le début de la pandémie;
- Contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Réalité et besoins spécifiques des membres du CM pour favoriser la rétention :
 - La qualité de la pratique est un élément clé selon la perception du CECM.

Mandat

- Collaborer avec les différents partenaires internes au CISSS de la Monteregie-Ouest pour favoriser la rétention des employés membres du CM

Objectifs

- Comprendre les éléments liés à la rétention du personnel selon la perspective des membres du CM;
- Mettre en place des stratégies visant la rétention du personnel, en collaboration avec les différents partenaires, en faisant la promotion de la qualité de la pratique des professionnels.

Moyens

- Explorer la perception des membres du CM au sujet des éléments favorisant la rétention du personnel, incluant la qualité de la pratique;
- Collaborer avec la DRHDOAJ et les autres partenaires pour la mise en place de stratégies visant la rétention du personnel;

- Participer à des rencontres et mandats ad hoc sur la rétention du personnel (présidente du CECM);
- Collaborer avec le CII concernant la rétention du personnel.

Accomplissements

- Priorisation par les membres du CECM des actions pour favoriser la rétention : les actions découlant, en lien avec le mandat d'autres comités, ont été inscrites dans le plan d'action (ex. : comité maintien des compétences et comité des communications);
- Implication d'un membre du comité de rétention du CECM au comité reconnaissance organisationnel;
- Discussion avec le CII les informant de nos travaux sur la rétention : une collaboration a été proposée;
- Partage du bilan sur les facteurs liés à la rétention selon la perspective des membres du CM à la DRHDOAJ, à la directrice de la DSMREU et au PDG;
- Dépôt d'un plan d'action du comité de rétention entériné par le CECM;
- Présentation au PDG sur les facteurs liés à la rétention selon les membres du CM : cette présentation a également été transmise au comité organisationnel de rétention;
- Demande du PDG et de la directrice de la DSMREU au porteur du comité de rétention organisationnel (DRHDOAJ) d'impliquer des membres du comité de rétention du CECM dans ce dernier;
- Sondage annuel transmis aux membres du CM sur la pratique professionnelle : des questions sur la rétention, la détresse éthique et la reconnaissance y ont été ajoutées pour bien connaître et partager la perspective des membres sur ces sujets;
- Établissement de liens avec la responsable du comité d'éthique clinique et organisationnelle et la conseillère cadre au partenariat avec les usagers et à l'éthique clinique pour initier une collaboration visant à promouvoir l'éthique dans la pratique professionnelle.

4.7. Demande d'avis / recommandation

- Deux (2) demandes ont été reçues en cours d'année : une demande d'optimisation de la pratique professionnelle du Kinésiologue, par une kinésiologue, laquelle est en traitement, et une demande d'audiologistes, non retenue pour le moment et orientée vers une communauté de pratique en lien avec un outil de sensibilisation/dépistage du traitement du trouble auditif (TTA) en audiologie;
- Une demande d'avis concernant la destruction des substances psychoactives est en cours de traitement.

5. Résultats obtenus eu égard aux objectifs fixés pour l'année

- 18 rencontres avec les présidents et vice-présidents des CECM des CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre ont eu lieu pour travailler sur le projet commun d'une demi-journée de formation inter-CISSS qui aura lieu le 22 septembre 2022;
- Invitation acceptée du président du CA (M. Claude Jolin) à une rencontre du CECM pour échanger avec les membres de l'exécutif;
- Lettre conjointe (CECM-CECII) d'avis-recommandation transmise au PDG et CA.

Présentations faites au CECM concernant :

- Enjeux de main-d'œuvre : plan court terme;
- Tournée des directions pour le projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges;
- Présentation de ma page professionnelle déployée sur l'intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Agrément Canada;
- Nouvelles orientations DM-DL du programme spécialisé DI-TSA-DM-DL 0-6 ans vers les programmes DM-DL 7 ans et +;
- POR plan de sécurité des usagers;
- Processus nouvelles activités professionnelles.

Dépôts de documents pour consultation et approbation des membres du CECM :

- Avis d'élections de l'ACMQ;
- Guide du nouveau membre au CM;
- Calendrier des rencontres 2021-2022;
- Plan clinique organisationnel CISSSMO 2023-2033;
- Projet CASSIOPÉE;
- Démarche Qualité : présentation des thèmes abordés et implication du CM;
- Rapport éclosion HAL;
- Demande participation au comité reconnaissance;
- Programme des services ambulatoires spécialisés en gériatrie;
- Lettre aux audiologistes en réponse à leur demande au CM.

6. Perspectives d'action pour la prochaine année

- Cibler des actions en lien avec la qualité de la pratique à prioriser au CECM pour favoriser la rétention des membres du CM et les mettre en application;
- Partager aux instances concernées les recommandations et pistes d'action possibles pour favoriser la rétention des membres du CM et collaborer avec eux;
- Poursuivre les travaux en lien avec les comités permanents : communication, maintien des compétences professionnelles, AGA et semaine des professionnels;
- Poursuivre les travaux en lien avec le comité temporaire de rétention du personnel;
- Poursuivre l'implication dans les comités organisationnels : gestion des risques, PCI, COQ, démarche qualité, reconnaissance et rétention du personnel;
- Poursuivre la reconnaissance des bons coups des membres qui ont eu une belle réceptivité de la part des membres;
- Solliciter, recevoir et répondre aux divers avis sur la pratique professionnelle;
- Créer et soutenir des comités de pairs;
- Participer au jury des Prix inspiration du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Analyser le sondage sur la pratique professionnelle pour orientation des actions du CECM et réédition annuelle;
- Poursuivre la publication du Bulletin d'informations du CM (3 à 4 éditions par année);
- Participer aux tables de concertation des présidents de CECM ainsi qu'aux causeries matinales;

- Poursuivre les rencontres inter-CECM de la Montérégie et l'organisation d'un événement commun;
- Participer au congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ);
- Participer à la journée Science-Innovation-Action;
- Autres mandats à venir.

7. Recommandations générales

- Élaborer des mécanismes contribuant à l'amélioration de la connaissance des rôles et mandats du CM auprès des membres pour susciter l'émergence des demandes en provenance de ces derniers (ex. : liste courriel à jour, bulletin d'informations, etc.);
- Susciter davantage la collaboration et les échanges avec l'ensemble des directions cliniques au sein du CISSS de la Monteregie-Ouest;
- Susciter davantage la collaboration et les échanges avec les autres conseils, soit le CII et le CMDP;
- Poursuivre la communication avec les CM du CISSS de la Montérégie-Est et du CISSS de la Montérégie-Centre;
- Être partie prenante des divers projets qui concernent la pratique professionnelle;
- Promouvoir une culture de consultation du CM dans les différentes directions cliniques;
- Poursuivre l'appropriation des outils technologiques par les membres pour optimiser la pérennisation des actions et communications;
- Voir à la possibilité que les membres du CM aient accès à des formations afin de les soutenir dans leur rôle et mandat.

8. Conclusion

L'année 2021-2022 fut encore une fois marquée par la pandémie qui a déstabilisé nos façons de faire et nous a forcés à nous adapter à une nouvelle réalité.

Dans ce contexte, nous avons dû revoir nos actions afin d'utiliser nos ressources de la façon la plus optimale possible pour répondre aux enjeux liés à cette pandémie. Ainsi, notamment, nous avons réussi à maintenir nos réunions de travail et nos réunions du comité exécutif. Cela nous a permis de transmettre des recommandations pour la deuxième vague, d'élaborer des pistes de solutions en lien avec les enjeux de main-d'œuvre et de soutenir nos membres grâce à l'envoi de lettres de reconnaissance.

L'aspect de la connaissance du CM par ses membres demeure un défi. En instaurant un bulletin d'informations et un sondage annuel sur la pratique professionnelle, le CECM a fait une grande avancée en ce sens, mais la proximité avec les membres, la facilité à les rejoindre et à assurer une communication bidirectionnelle demeure un enjeu de taille.

Les membres du CECM ont veillé à l'accomplissement des travaux pour les professionnels du CM tout en faisant face à du délestage ou en assumant les responsabilités de leurs collègues délestés ou ayant quitté. Leur engagement et leur bienveillance ont permis de faire avancer plusieurs enjeux touchant la qualité de la pratique des professionnels et d'être impliqués dans des discussions qui n'avaient jamais, jusqu'à maintenant, inclus le CECM.

Parallèlement, nous avons transmis nos commentaires et recommandations lors de plusieurs présentations à différentes instances, poursuivi notre plan de communication et révisé nos règles sur la régie interne du conseil multidisciplinaire.

Enfin, le CECM participera à la semaine des professionnels et tiendra son AGA en juin 2022.

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Céleste Côté, présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Cynthia Lavoie, vice-présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Claudine Boulet, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Eve Dulude, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Geneviève Grondin membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Guylaine Sarrazin, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Hélène L'écuyer, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Marie-Ève Frégault, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Sylviane Gratton membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Sophie Morgentaler, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire Valérie Lecavalier, membre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	2022-05
Révisé par	Paméla Déry, technicienne en administration, Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire (DSMREU)	2022-05

Document de travail